



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ QU' :

Il y aura séance ordinaire du Conseil Municipale de Saint-Aimé-des-Lacs, le 10 novembre 2025, à la salle située au 121 rue Principale, à 19h00.

Au cours de cette séance, le Conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivante :

Demande no 2025-83 - a

Nature de la demande : Réputer conforme la superficie de 3 447,5 m² d'un terrain alors que la réglementation prévoit une superficie de 4000 m². Dérogation de 552,5 m².

Identification du site : Lot 6 197 446 situé au 27 chemin du Pied-des-Monts.

Demande no 2025-83 – b

Nature de la demande : Réputer conforme la superficie d'un abri à bois de 23 m² alors que la réglementation prévoit une superficie de 15 m². Dérogation de 8 m².

Identification du site : Lot 6 197 446 situé au 27 chemin du Pied-des-Monts.

Demande no 2025-83 - c

Nature de la demande : Réputer conformes deux remises sur un terrain résidentiel alors que la réglementation prévoit 1 remise. Dérogation d'une remise supplémentaire.

Identification du site : Lot 6 197 446 situé au 27 chemin du Pied-des-Monts.

Donné sous mon seing à Saint-Aimé-des-Lacs, ce 24^e jour du mois de novembre deux mil vingt-cinq.

Lise Lapointe,

Directrice générale et greffière-trésorière